

OUVERTURE DES DROITS À LA RETRAITE

Référence : DL212E	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 01/01/2020 au 31/12/2020

OBJECTIFS

- Procéder à l'ouverture des droits à la retraite d'un assuré

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Formateur(s) :

Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. Il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.

Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

Les plus de la formation :

Les retraites obligatoire et facultative du salarié du secteur privé ont toujours constitué un thème majeur dans la conduite des affaires publiques. Compte-tenu d'une évolution démographique qui laisse entrevoir des mutations profondes et d'une situation budgétaire particulièrement tendue, ce sujet s'est installé, de manière de plus en plus récurrente, au cœur des réformes sociales et économiques.

C'est donc fort logiquement que ce thème se positionne comme le centre des préoccupations de l'ensemble des acteurs de l'assurance.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
PLANETE CSCA RH ici >>

PROGRAMME

E. Ouverture des droits à la retraite

1. Droits de l'assuré
2. Réversion
3. Devoirs de l'assuré

Validation des acquis :

A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Fiche identité :

Ce module de formation a été écrit et conçu en 2020. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle.
Il est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

PUBLIC

Conseillers
Chargés de clientèle
Gestionnaires de contrat

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35)
afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis, si ce n'est de connaître le secteur de l'assurance, ses acteurs et ses enjeux.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 15:24